

Septembre 1884, l'anarchiste lyonnais Vincent Berthoud s'établit à Montceau-les-Mines

Premier des « établis », insoumis au service militaire, indicateur ou propagandiste anarchiste en mission ?

Retournant récemment dans les archives de Saône-et-Loire à Mâcon, je tombai sur un dossier qui m'avait échappé¹ lors de mes recherches précédentes pour mon livre sur la Bande noire. J'y découvris des détails sur le personnage de Vincent Berthoud. Celui-ci ne m'était pas inconnu, ni sa venue dans le bassin minier de Montceau-les-Mines à la fin de l'été 1884 en pleine période d'attentats à la dynamite des groupes autonomes montcelliens. Mais ce dossier donne d'autres informations et détails sur le personnage et son itinéraire. D'où cet article.

Vincent Berthoud ne serait-il pas le premier des « établis »² ? ai-je immédiatement pensé dans un enthousiasme historico-romantique. On pouvait légitimement se poser la question, sa démarche faisant penser à celle de ces post soixante-huitards qui « jouèrent à l'ouvrier » au début des années 70.

Mais Berthoud aurait fuit Lyon en juillet 1884 pour échapper selon la police :

- 1) au service militaire.
- 2) à une arrestation imminente liée à ses activités politiques autour des journaux anarchistes.
- 3) à sa compagne, mère de son premier enfant et enceinte du deuxième.

Ces explications liées à sa situation individuelle ne masquaient-elles pas d'autres buts plus politiques : Une mission de propagande voire d'infiltration dans les groupes anarchistes du bassin minier de Saône-et-Loire ?

Voyons cela de plus près. Rembobinons le temps pour suivre dans son périple de l'été et de l'automne 1884 celui que les jeunes mineurs montcelliens qui l'accueillirent appelaient « le lyonnais ».

Lyon, juin 1884

Le jeune Vincent Berthoud, 21 ans est ouvrier corroyeur³ chez le même patron que son père. Il vit depuis trois ans avec Marguerite Coudeyrat, 20 ans, ouvrière en soie. Ils ont un enfant de 18 mois, Marguerite est enceinte du deuxième. Le couple habite rue de La Villette dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon, après avoir habité rue Bugeaud dans le 6^{ème} arr. populaire de l'époque. D'après la police qui le surveille de près depuis quelques mois, leur relation se dégrade. Marguerite reprocherait à Vincent ses absences et ses dépenses liées à son activité militante. En effet, Berthoud a fait la connaissance du groupe anarchiste féminin de Léonie Pallait, amie de Louise Michel et depuis rien ne va plus : il s'absente fréquemment de son travail, est toujours dehors avec ses nouveaux compagnons et est même l'auteur d'une chronique intitulée « Le Vice »⁴ dans les journaux anarchistes lyonnais. Ceux qui changent de titre au gré des interdictions et de l'emprisonnement des gérants⁵ ! Berthoud est suivi journalièrement, on le voit rejoindre après son travail les locaux du Droit anarchiste rue Vauban, toujours dans le 6^{ème} arr., en compagnie de son ami Georges Fronteau, corroyeur comme lui.

Le 12 juin, Fronteau est condamné en tant que gérant du Droit anarchique à 13 mois de prison pour « provocation au meurtre ». Le 29, Berthoud préside une réunion publique du « parti anarchiste » dans le quartier de la Croix Rousse. Il assiste à une deuxième réunion le 5 juillet dans laquelle il prend la parole. À ces deux réunions intervient Paule Minck, propagandiste connue du Parti ouvrier⁶. Puis, dès le lendemain 6 juillet « s'apercevant qu'on recueillait des renseignements sur son compte⁷ », Berthoud décide subitement de partir pour la Suisse faisant régler son compte à son patron. La presse anarchiste muselée par les multiples condamnations, Berthoud doit sentir l'étau policier se resserrer autour de lui. Après Fronteau, ce sera probablement son tour et de plus le service militaire l'attend : il a tiré le « bon »

numéro pour la caserne... Donc, la Suisse, destination des proscrits depuis la répression de La Commune.

Suisse, Juillet 1884

Berthoud arrive d'abord à Genève. Il n'est pas le premier lyonnais collaborateur des journaux anarchistes à s'y réfugier pour échapper à une condamnation pour « provocation au meurtre ». Joseph Bonthoux, dernier gérant du journal *Le Droit social* avait inauguré la série fin 1882. Et puis la Suisse, c'est tout près. Berceau de la Fédération jurassienne de l'A.I.T.⁸, refuge connu des têtes pensantes de l'Anarchie (Bakounine, Reclus, Kropotkine...), elle est stigmatisée par les autorités françaises comme « le foyer empesté de Genève.

Berthoud est-il parti dans l'affolement au lendemain de la réunion du 5 juillet où il s'exprima ? C'est possible. Lui-même parlera d' « un coup de tête » lors d'un interrogatoire.

En tous cas, Vincent Berthoud ne reste pas longtemps en Suisse. De Genève où il séjourne 10 jours et travaille comme voiturier, il passe à Lausanne mais n'y reste que 3 jours. Il dira au commissaire de Montceau-les-Mines, Charles Thévenin, avoir « provoqué des réunions publiques » dans ces deux villes. La police suisse, elle, dira ne pas savoir s'il a pu contacter ceux qu'elle appelle « les chefs du parti anarchiste ».

De la part de la citoyenne Paule Minck

Vincent Berthoud n'est pourtant pas parti sans adresses. En effet on retrouvera sur lui (entre autres) une liste écrite par Paule Minck, et qu'elle lui a donnée lors des réunions de juin/juillet à Lyon (voir document 1). Elle recommande Berthoud à un certain nombre de personnes en Belgique. Visiblement Berthoud ne s'en sert pas. Pas assez anarchistes les amis de la socialiste révolutionnaire Paule Minck pour l'idéaliste Berthoud ? On peut le penser. Le cas de Pierre Fluche (dit Fluse) présent sur cette liste, ancien anarchiste passé progressivement à l'électoratisme, illustre ce fait.⁹

Août 1884, Errance et première arrestation

Snobant la « liste Minck » et la Belgique, Berthoud repasse en France et se rend successivement à Pontarlier, Besançon, Belfort, Mulhouse et Bâle. Sa tante, chez qui il séjourne à Besançon, lui donne 22 francs et son père lui envoie 10 francs depuis Lyon. La somme dépensée, on retrouve Berthoud le 11 août à Winterthur en Suisse où il est retourné. C'est là que la police suisse l'arrête pour vagabondage. Berthoud reste détenu 21 jours avant d'être reconduit à la frontière française et expulsé.

Il passe alors par Bourg, Mâcon et Charolles. Localités, où selon des propos tenus devant le commissaire Thévenin, il a « pu faire de la propagande anarchiste ». Il arrive enfin à Montceau-les-Mines dans les derniers jours du mois d'août.

Septembre 1884, pourquoi Montceau-les-Mines ?

Berthoud n'y arrive pas par hasard. S'il ne s'est pas servi de la liste de Paule Minck, il se sert d'une autre liste dont il est aussi porteur et où 4 noms avec leurs adresses à Montceau sont mentionnées (voir document 2) : Pierre Livet, Pierre Cendrin, Benjamin Desbrosses et Pierre Portrat. Tous mineurs, Portrat faisant aussi aubergiste. La liste vient probablement de celle des abonnés au journaux anarchistes de Lyon ou, mais c'est très hypothétique, de contacts pris par le passé à Saint-Étienne en particulier avec Desbrosses.¹⁰ Tous les noms ont un lien avec La Bande noire¹¹. Cendrin était connu pour en être un des « mentors ». Il présidait des réunions dans les bois et y lisait à haute voix « un journal défendu »¹².

Berthoud se présente d'abord chez Portrat qui le met dans les mains de Livet le 28 août. Avec Livet il commence par boire deux bouteilles de vin au Café du centre au Bois-du-Verne. Le 30 août, il sert à la buvette du café Portrat lors de la fête patronale de Montceau et rencontre les

autres protagonistes de sa liste. Cendrin est occupé à son départ pour les Etats-Unis (il partira le 6 septembre) et n'est pas vraiment disponible. Alors, un ami de Livet, l'horloger Brejot, guide Berthoud pour parcourir les cabarets du coin et y faire de la propagande. C'est ainsi qu'on le trouve le 2 septembre au hameau des Georgets à Sanvignes dans un café discourant devant une vingtaine de jeunes leur disant « qu'actuellement on a tort d'employer la dynamite parce-que le moment de faire la révolution n'est pas encore venu ». Desbrosses est présent dans l'assistance et probablement quelques autres proches ou membre des groupes anarchistes de Sanvignes et des Georgets alors en pleine campagne explosive... Berthoud annonce aussi qu'il enverra « des brochures et de journaux de propagande anarchiste » pour « inculquer à la jeunesse les idées révolutionnaires »¹³.

Sur ce, il retourne voir Pierre Livet. Mais celui-ci est absent. Il lui laisse un mot pour l'avertir de son départ pour Dijon chez Monod que Livet connaît depuis son service militaire à Dijon et dont le nom figure ajouté sur la liste des contacts montcellien de Berthoud (voir document 3).

Passage chez Monod, ébéniste et anarchiste dijonnais

Le 3 septembre, Berthoud se rend d'abord chez Joseph Allary, ébéniste. Allary est une connaissance de Berthoud rencontré à Lyon en juillet. Celui-ci le loge mais ne peut rien pour lui concernant le travail. Berthoud se rend alors chez François Monod.

Monod, ébéniste également, est un ancien militant du parti ouvrier, maintenant actif propagandiste anarchiste¹⁴. Il colporte nombre de feuilles et journaux, fait des conférences etc. Il accueille Berthoud vers le 6 septembre et tente d'abord de lui trouver du travail dans sa branche, à savoir corroyeur. Sans succès. Le 9 septembre, Monod écrit une recommandation que Berthoud pourra présenter afin de trouver de l'aide dans le milieu militant libertaire. On retrouvera aussi cette missive parmi les papiers que Berthoud transporte (voir document 4).

Dans la rue, Berthoud aborde Abel Leclerc, colporteur de journaux, qui le dirige vers son patron Napoléon Maillard, représentant du journal La petite France. Celui-ci embauche illico Berthoud (la recommandation Monod a l'air de fonctionner...) pour vendre Le Patriote dijonnais, autre titre diffusé par Maillard. Puis 4 jours plus tard, après lui avoir obtenu une carte de colporteur en préfecture de Côte d'Or, Maillard le renvoie à Montceau-les-Mines (que Berthoud lui dit connaître) pour y vendre cette fois La petite France.

Fin de l'intermède dijonnais pendant lequel Berthoud ne fit pas de réunion.

Retour à Montceau-les-Mines

Chez Monod, Berthoud avait reçu une lettre très chaleureuse de Pierre Livet. Celui-ci s'excusait de ne pas avoir pu lui parler avant son départ pour Dijon et le mettait aussi en garde contre « ces canailles de policiers » qui « à Dijon ne manquent pas plus qu'à Lyon ». Livet écrivait avoir reçu les brochures envoyées par Berthoud et le remerciait.

Le 14 septembre, Berthoud est donc de retour à Montceau et se rend directement au café Portrat. Dès le lendemain, il commence à vendre le journal La petite France mais aussi brochures et feuilles anarchistes rapportées de Dijon. Le 18 septembre, il est arrêté pour « outrage à la police en général par un écrit rendu public ». Interrogé par le commissaire Thévenin, il raconte tout son parcours depuis Lyon, revendiquant sa qualité de propagandiste anarchiste au service de « l'anéantissement de tout ce qui existe » précisant toutefois qu'il « n'approuve pas les attentats à la dynamite qui ne font que retarder l'heure de la révolution »...

Le commissaire Thévenin lui fait les poches et y trouve tous les courriers et papiers mentionnés depuis le début de cet article ainsi que plusieurs lettres de son ami Fronteau depuis sa prison lyonnaise datée de la deuxième quinzaine de juin avant le départ de Berthoud pour la Suisse¹⁵.

Thévenin transfère ces courriers le 19 septembre au procureur en lui demandant s'il y a lieu à poursuivre sur cette base. Puis le 22 septembre, il relance le procureur car il veut restituer les courriers à Berthoud au cas où on ne le poursuivrait pas. Mais où est Berthoud ?

Ramasseur de charbon

Berthoud a été remis en liberté. Le colportage de journaux ne rapportant pas assez pour vivre, le voilà ramasseur/trieur de charbon. La solidarité des compagnons montcelliens qui le prennent en amitiés lui permet de survivre durant ces quelques jours. Mais la méfiance règne en pleine période d'action des groupes anarchistes de la contrée. Les 15 et 23 septembre croix et chapelles essuient des explosions au Magny. Les 26 septembre et 1^{er} octobre ce sont des domiciles de contremaîtres qui font l'objet de dynamitages à Ciry-le-Noble. Le 28 septembre, c'est chez le garde chasse du patron Chagot à Sanvignes que ça explose...

Dans ce contexte, « le lyonnais » fait l'objet de suspicions. Et si c'était un indicateur ? Ne sort-il pas du bureau du commissaire ? Emile Hériot, chef du groupe libertaire du quartier des Alouettes à Montceau, dira au juge avoir prit des renseignements à Lyon sur le compte de Berthoud. En réalité, c'est Berthoud qui signe lui-même une lettre au nom de Loreau mineur aux Alouettes. Conscient qu'il passe pour un mouchard, Berthoud écrit à un ancien collègue à Lyon afin que celui-ci le disculpe en retour des soupçons de mouchardise qui pèsent sur lui. La réponse de ce collègue¹⁶ arrivera, mais trop tard.

Pour les mineurs, agir à visage découvert, c'est se faire renvoyer de la Mine sur le champ. Berthoud, tout « chic type » qu'il est selon ceux qui le côtoient, n'est absolument pas discret pour exprimer ses opinions et embarrasse tant il attire la police .

Dans un milieu militant rompu aux pratiques clandestines depuis 1878, Berthoud, sur ce plan, détonne.

La réunion de Ciry-le-noble du 28 septembre 1884

Par contre, le moins que l'on puisse dire, c'est que Berthoud s'intègre vite au mode de vie local. De la buvette de chez Portrat au parquet de danse du Bois-du-Verne où il emmène la jeune Marie Michel (surveillée par sa mère), Berthoud aurait pu finir par se fondre dans le décor. C'était sans compter les explosions qui se multipliaient.

Le dimanche 28 septembre Berthoud passe chez « les Michel » avec Joseph Ramonet qui trie le charbon avec lui sur « Le rocher ». Berthoud veut récupérer une chemise qu'il a fait laver et repasser par Marie Michel, 17 ans, qu'il courtise. En fin de matinée, il prend le train pour Ciry-le-Noble avec Joseph Ramonet. Arrivés à Ciry, ils se rendent dans une première auberge puis une seconde, chez Ducloux où le serveur Philippe Saclier est seul avec la mère Ducloux pour servir les consommateurs ce jour là. Tous deux un peu débordés car l'auberge est pleine. Plusieurs voitures sont venues de Montceau dont une transportant la chorale de Saint-Vallier qui chante sur le parvis l'auberge, ce qui attire du monde. Dans la salle du fond, plusieurs dizaines de personnes sont réunis dont Berthoud.

On y parle, « de la mine de Montceau, de son administration et de la situation précaire des travailleurs ». Berthoud ne préside pas cette réunion mais parle « de la misère dans la grande ville quand on se trouve sans travail avec une nombreuse famille » et on chante...

L'adjoint au maire de Ciry-le-Noble reconnaît dans l'assistance quelques uns des anarchistes locaux qu'il soupçonne d'être à l'origine des explosions sur sa commune et s'en alarme. Redoutant un coup pour le soir même¹⁷, il contacte la gendarmerie de Gévelard qui arrive à 21 heures et ne trouve plus personne...

Tous le monde est reparti, en train, à pied ou en voiture. Berthoud et Ramonet ont pu monter sur l'une d'elle et après une dernière étape à l'auberge de Benoit Ray à Galuzot (hameau de Saint-Vallier), ils sont de retour vers 18 h 30 chez les Michel aux Gougeons à Saint-Vallier également. De bal en bal jusqu'au Bois-du-Verne, Berthoud suit les filles Michel et leur mère

jusqu'à 23 h 30. Puis après les avoir raccompagnées part se coucher. Il est une heure du matin. Et là, problème. Il ne sait pas où dormir ! En effet depuis le mercredi précédent sa « bourgeoise de logeuse »¹⁸ l'a mis dehors. Il est SDF depuis 4 jours.

L'écurie, la nuit de 1^{er} au 2 octobre 1884

Du 28 septembre au soir au 2 octobre, Berthoud dort dans une écurie proche de son chantier à côté du puits Maugrand. Le mercredi 1^{er} octobre, quittant son travail au « rocher » avec Jules Parizot, il va rendre visite à Charles Voisin au Magny. Ancien correspondant du Droit Social en 1882 il fut condamné à Lyon en janvier 1883 au procès dit des 66¹⁹ (encore une adresse conservée par Berthoud?). Ils boivent un litre ensemble. Berthoud lui dit qu'il ne sait pas où dormir, Voisin lui répond qu'« un homme de son âge pouvait toujours trouver à gagner sa vie. » !

Berthoud repart avec Parizot qu'il quitte au Pont de Lucy puis se rend chez Loreau aux Alouettes pour voir si la fameuse lettre de Lyon le disculpant d'être un mouchard est arrivée. En chemin, il rencontre un groupe de jeunes parmi lesquels se trouve Claude Martin anarchiste connu membre de La bande noire depuis 1882. Ils fument une cigarette ensemble. Chez Loreau pas de lettre. Berthoud repart à la nuit bien tombée en direction de son écurie. Mais il est perdu. Tous ces hameaux, ces bois, ces chemins, la nuit et sans guide tout se ressemble. Il croise alors deux jeunes qu'il connaît pour leur avoir fait lire des brochures dans sa chambre de la pension Saudet, Claude Rajot et Nectoux dit « Guerrier ». Ceux-ci le raccompagnent et passent un moment avec lui, discutant et fumant jusqu'à 23 h 30 environ. Presque au même moment retentit l'explosion chez le contremaître de l'usine de céramique Bossot à Ciry. Explosion qu'ils entendent « Tiens ! un coup de mine » dit l'un d'eux. C'est pourtant à 11 km de marche ! Mais la déflagration est puissante²⁰, et le bruit porte beaucoup la nuit.

Puis Rajot et Nectoux prennent congé non sans avoir couvert les pieds de Berthoud avec du foin. Dès quatre heures du matin, le 2 octobre Berthoud est sur son chantier. En fin de journée, une patrouille de gendarmes le croise au bord du canal et l'appréhende. Mis en demeure de nommer les personnes qui l'héberge en ce moment, il avoue dormir dans une écurie et raconte son itinéraire. Il est alors arrêté une nouvelle fois pour vagabondage.

Comme en Suisse, on aurait pu en rester là. Mais la police court toujours après les dynamiteurs et l'explosion de la veille à Ciry, qui fait suite à toute une série, a tendu sérieusement le climat. De plus, on a trouvé sur lui un poignard de type « arme prohibé » dont il dit ne pas savoir d'où il vient (« peut être Joseph Ramonet avec qui il a travaillé l'aurait glissé dans ses affaires » dit-il...). Berthoud, devenu enfin méfiant, nie s'être livré à de la propagande anarchiste mais il en a déjà trop dit. De plus la réponse à la demande de renseignements du juge chalonnais à Lyon ne va pas tarder arriver.

Prison d'octobre 1884 à mars 1885

Berthoud est transféré le 10 octobre à Charolles où il est inculpé de tentative d'assassinat et de destruction d'immeuble en particulier à Ciry chez le contremaître de l'usine de céramique Bossot.

Il raconte alors toute son histoire au juge qui procède aux vérifications liées à son itinéraire. Ces vérifications vont entraîner des audiences et arrestations en cascade auprès de ceux que Berthoud a croisés durant ce mois de septembre à Montceau. Et on a vu que « le lyonnais » avait rencontré beaucoup de monde en peu de temps. Seuls Jules Parizot et Marie Michel confirmeront ce que dit Berthoud, les autres, par peur d'être compromis, prétendront ne pas l'avoir fréquenté ou tout simplement ne pas le connaître... Nectoux et Rajot confirmeront l'avoir accompagné à l'écurie vers 21 h 30 mais nieront avoir discuté et fumé avec lui dans l'écurie jusqu'à 23 h 30, heure de l'attentat Bossot.

Le juge fera calculer le temps qu'il faut pour parcourir à pieds ces 11 km qui séparent l'écurie du domicile du contremaître Bossot : 2 heures de marche le long du canal²¹ ! Avec les dénégations de Rojot et Nectoux, Berthoud n'a plus d'alibi pour après 21 h 30 ! Techniquement, en deux heures, il aurait pu aller poser un bombe à Ciry avant de retourner se coucher !

Berthoud reste donc incarcéré alors que les premières arrestations liées à l'enquête du commissaire Thévenin vont remplir la prison charolaise. Tant la remplir que le 12 février 1885, à la suite d'un interrogatoire, le juge déplore « l'insuffisance de moyen et le manque de locaux » qui « l'oblige à mélanger les prisonniers »...

Finalement, une ordonnance de non lieu est délivré en faveur de Vincent Berthoud le 18 mars 1885. Le juge avait trouvé d'autres poissons d'envergure dans le groupe anarchiste de Ciry-le-noble qui eux seront déférés aux assises de mai 1885 à Chalon/Saône.

Vincent Berthoud était-il envoyé en mission d'infiltration ou de propagande ?

Au vu de ce parcours estival de l'été 1884, on ne peut que répondre non. Il aurait fallut qu'une autorité (policière ou comité dirigeant) le mandate. Ce n'est manifestement pas le cas. S'il y avait mission, c'en était une toute personnelle, une quête en quelque sorte. Il avait 21 ans, des lectures plein la tête et le refus de se soumettre à l'autorité militaire comme moteur. Il devait se sentir à l'étroit dans ce carcan sentimental et matériel qui l'enserrait. Il suivit les traces d'un autre anarchiste lyonnais, rédacteur au Droit social celui-là, Toussaint Bordat²², venu déjà se frotter à La Bande noire en 1882 lors des premiers « coups de mine ». Mais Bordat soutenait les actions explosives à la différence de Berthoud...

Et comble de la situation : fuyant une arrestation, « le lyonnais » se retrouva embastillé pour six mois !

Si l'on excepte la semaine dijonnaise, Berthoud est resté en tout et pour tout 3 semaines à Montceau-les-Mines en septembre 1884. Il « voulait éduquer la jeunesse aux idées révolutionnaires » comme il l'a dit à la réunion de Sanvignes le 2 octobre. Sa courte quête au pays des croix de missions qui sautent lui donna un exemple de mise en pratique direct par la jeunesse locale.

D'ailleurs qu'est devenu Vincent Berthoud ? Où s'est-il « établi » à sa libération ?

Après son arrestation, le 2 octobre 1884, il déclara au juge que si on ne l'avait pas mis en prison, il serait rentré rejoindre sa famille à Lyon ayant assez vendu de charbon gratté sur « le rocher » pour se payer le voyage (Livet lui envoya les 5 francs résultants de la vente de ce charbon le 27 octobre à la prison de Charolles). D'après sa notice dans le dictionnaire *Maïtron des anarchistes*, Bertoud était à Lyon en 1892, délégué de la chambre syndicale des chevriers maroquiniers pour préparer la manifestation du premier mai. Il aurait cessé de militer en 1895... Et sa compagne l'aurait dissuadé de s'insoumettre au service militaire dans un courrier retrouvé sur lui lors de son arrestation de septembre 1884²³.

- 1 Ce dossier (2U/717) regroupe l'instruction charolaise des attentats du bassin minier et un sous-dossier consacré à Vincent Berthoud. Les pièces pour lesquelles il subsistait des charges furent envoyées à Chalon pour les assises de mai 1885. Procès auquel Berthoud ne fut pas renvoyé. Bénéficiant d'un non-lieu, il fut libéré en mars...
- 2 Un documentaire télévisé (Tous à l'Usine / France 3 Pays de Loire) nous chroniqua récemment l'itinéraire de quelques uns d'entre-eux, qui dans le sillage de 68, petit livre rouge du président Mao en poche, partirent évangéliser l'ouvrier à la Révolution. Lire aussi : Robert Linhard : *L'établi* en 1978 / Virginie Linhard : *Volontaires pour l'usine. Vies d'établis (1967-1977) en 1994, Le jour où mon père s'est tu en 2008*. Simone Veil (La philosophe) dans les années 30 et les prêtres ouvriers des années 50/60, se frottèrent aussi au cambouis ouvrier...
- 3 Les corroyeurs travaillaient le cuir (assouplissement et finissage après tannage).
- 4 Troublante et longue chronique pleine d'exaltation philosophique. Un peu difficile à suivre, mais mis en regard de sa vie, on s'aperçoit que Berthoud s'y met en scène. Tout y est : la rencontre avec les filles du groupe anarchiste, la menace du service militaire, l'amour qui s'effiloche dans la nécessité, etc... Cette chronique est un miroir. Berthoud la tint de novembre 1883 dans *Le Drapeau noir* à janvier 1884 dans *L'Émeute*. Malgré une mention « à suivre » à la fin de son dernier article, la rubrique s'arrête là. Berthoud revendiquera face au commissaire Thévenin en être l'auteur (voir les articles en ligne sur Gallica site de la B.N.F.)
- 5 Du Droit social au Droit anarchiste (belle boucle...), le journal ne compta pas moins de neuf titres.
- 6 Communarde, féministe, propagandiste active, elle rejoindra le POF de Jules Guesde après la scission du parti ouvrier en 1882 au congrès de Saint-Étienne.
- 7 D'après un rapport de police transmis par la préfecture de Lyon au procureur de Charolles.
- 8 La fédération jurassienne est le berceau de l'internationale anti-autoritaire suite à la rupture entre un Bakounine fédéraliste et un Marx centralisateur en 1872.
- 9 Voir sa notice sur : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article153735>
- 10 C'est ce que prétendra Berthoud et que confirmera Desbrosses en évoquant 1876. La date fit tiquer le juge, Berthoud avait 13 ans !
- 11 Pierre Livet est arrêté en 1882 suite à l'émeute et l'incendie de la Chapelle du Bois-du-Verne. Il sera acquitté au procès de décembre 1882 à Riom. À l'auberge Portrat se tenait des réunions clandestines et aurait été caché un stock de dynamite alimenté par Benjamin Desbrosses. Arrêtés successivement, rien ne sera prouvé contre eux. Desbrosses sera acquitté aux assises de mai 1885 à Chalon. Portrat et Cendrin bénéficieront d'un non-lieu.
- 12 Deux inculpés (Potel et Poissonnet) le confirmeront durant l'instruction du 2^{ème} procès de la Bande noire en 1885 mais ne voulurent pas reconnaître formellement Cendrin lors d'une confrontation.
- 13 Rapport du commissaire spécial au préfet, 5 septembre 1884, papiers Roger Marchandea
- 14 Voir sa biographie détaillée sur : <http://militants-anarchistes.info/spip.php?article6742>
- 15 Début juillet 1885, Monod présidera aussi une réunion au lieu-dit la Croix des mâts, dans les bois entre Le Creusot et Montceau-les-Mines où il reprochera aux militants de se réunir trop nombreux.
- 16 Lettres dans lesquelles Fronteau s'épanche surtout sur ses problèmes sentimentaux (celle qu'il aime l'aime-t-il lui Fronteau, même en prison ? Berthoud est chargé de faire l'intermédiaire.
- 17 Interrogé par le commissaire Rougier à Villeurbanne le 3 nov. 1884, le jeune Guillaume Gerrier affirmera avoir répondu qu'il ne s'était jamais aperçu que Berthoud appartenait à la police !
- 18 C'est chez le garde chasse de Chagot à Sanvignes que ça explose ce soir là.
- 19 Mme Saudet, logeuse de Berthoud, lui demandait une quinzaine en avance, argent qu'il n'avait pas.
- 19 Voir à ce sujet (entre-autres): <http://www.alternativelibertaire.org/?1883-Le-premier-proces-spectacle>
- 20 Bossot témoignera que sa femme en garda un bourdonnement d'oreille permanent. Les dégâts matériels furent considérables.
- 21 Voir le plan (document 4) pour situer un peu les noms de lieux qui parsèment cet article.
- 22 Sur Bordat voir entre autres : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article153823>
- 23 Voir la notice en ligne : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article156643&id_mot=28
Je n'ai pas trouvé ce courrier dans le dossier 2 U717 aux A.D. de Mâcon. Bertoud aurait dans un premier temps voulu faire venir sa famille en Suisse après avoir trouvé du travail. C'est aussi ce qu'il dit lors d'un de ses interrogatoires.

Agéroux, libraire
 rue de la Montagne
 à Verriers
 Gluse, rue moult du
 moulin 14, à Verriers
 Gibeau, débitant, boutique
 du théâtre royal, place de
 la monnaie, à Bruxelles
 Geron, cafetier, rue
 Montagne aux herbes
 potagères, à Bruxelles
 Godeur, rue de Rollobek
 n° 4, libraire, à Bruxelles
 Geron, f^{ls} d'armes, rue
 du Sout moussel 6, à Liège
 Degotte, f^{ls} de canons de
 fusils, rue de Scluvan à Liège
 Huseelle typographe, rue
 du Zambon 28, à Gand
 Chouard, rue de la Station
 maître serrurier, à Fluy
 Nevelstein, rue de Nevelstein
 n° 14, à Verriers

Liste de Paule Minck, document 1
source A.D. Saône-et-Loire

Portrait en papier sur du papier à monnaie les uns
 Pierre Livet maître charpentier au Bois du Verre
 Pierre Bondin à la gascille - comme une de
 Delasse Benjamin rue des Sœurs au Magny
 Monod rue de Belfier 40

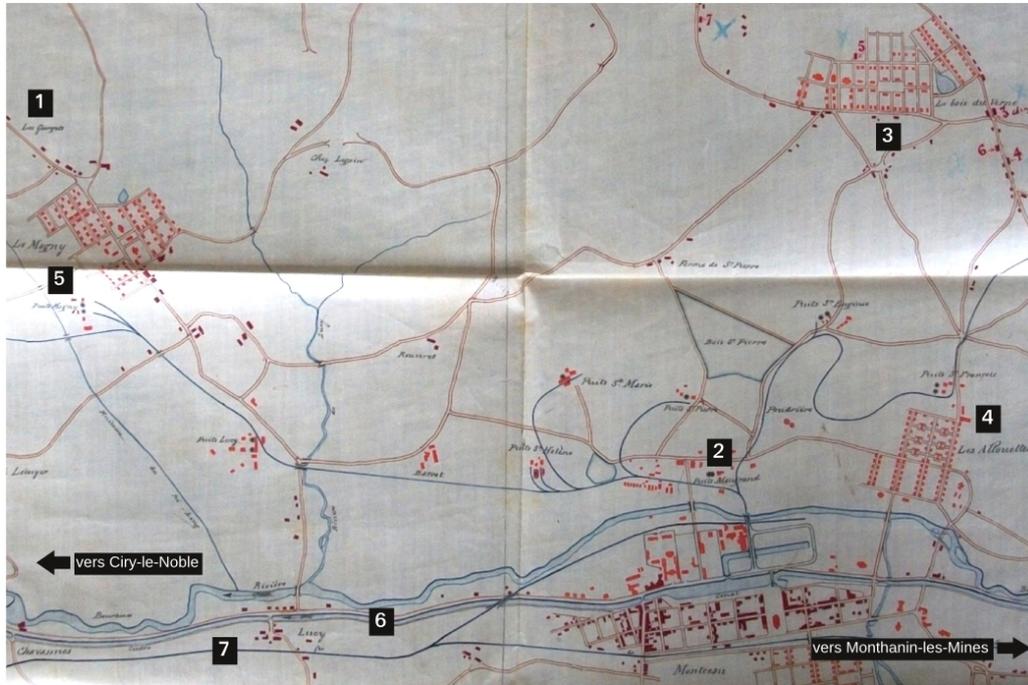
Liste contacts à Montceau, document 2 - source A.D.
Saône-et-Loire

Dijon le 9 / 7^{le} 1884
 LA FRATERNITE SAÛNE-ET-LOIRE
 CHEZ AMI
 Le Compagnon porteur du présent
 faisant partie d'un groupe de
 Lyon qui entretenait notre journal
 et marchique par son dévouement
 a été forcé de quitter Lyon aussitôt
 qu'il a été connu en Président plusieurs
 réunions se trouvant actuellement dans
 notre ville sans ouvrage et sans
 ressource
 Je viens au nom de la Solidarité
 vous prier de faire votre possible efforts
 de lui soit en lui procurant de
 l'ouvrage si vous en connaissez ou
 en lui aidant pécuniairement suivant
 vos moyens.
 C'est dans l'espérance que notre
 principe de Solidarité que je vous envoie
 mes saluts Fraternelles et Révolutionnaires
 J. Monod Rue Belfier
 40
 Dijon
 BREVETE S.O.D.G.

Lettre recommandation Monod, document 3
source A.D. Saône-et-Loire

Document 4 , plan des puits de mines et itinéraire Berthoud sept. 1884
 -source A.D. Puits-de-Dôme-

**APERÇU DES PRINCIPAUX LIEUX FRÉQUENTÉS PAR BERTHOUD
 EN SEPTEMBRE 1884 À MONTCEAU-LES-MINES**



- 1** Hameau des Georgets entre Sanvignes et Le Magny où Berthoud fit sa conférence le 2/09/1884.
- 2** Ecurie où dort Berthoud près du Puits Maugrand.
- 3** Cité du Bois-du-Verne où habite Pierre Livet.
- 4** Cité des Alouettes où habite Loreau qui doit recevoir la lettre disculpant Berthoud de mouchardage.
- 5** Le Magny, Hameau où habite Charles Voisin.
- 6** Canal du centre
- 7** Voie ferrée reliant Montceau-les-Mines à Ciry-le-Noble.

- plan des puits de mines établi par la Compagnie des mines de Blanzy suite à l'émeute du 15 août 1882 -
 (source : A.D. du Puits-de-Dôme, série U, 1^{er} procès de la Bande noire)